

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT 01-274-75

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement 01-274-75 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) », afin de retirer les établissements culturels de la catégorie d'usage C.4. (dossier 1268373012)

AVIS est par les présentes donné que :

Le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, à la suite de l'adoption à sa séance ordinaire du 8 juin 2026 d'un projet de règlement portant le numéro 01-274-75, tiendra une assemblée publique de consultation le 23 juin 2026, à compter de 18 h, à la salle 1504, sise au 15^e étage du 555, rue Chabanel Ouest, Montréal, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1);

Le règlement projeté vise à modifier le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin de retirer les établissements culturels de la catégorie d'usage C.4. Cette modification a pour objectif de consolider la vocation commerciale des artères principales, de limiter les enjeux de cohabitation et d'encadrer le redéveloppement de certains secteurs à des fins commerciales et résidentielles;

Ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;

Au cours de cette assemblée publique la mairesse d'arrondissement (ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par elle) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement, situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h, ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement : montreal.ca/ahuntsic-cartierville.

FAIT à Montréal, le 12 juin 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauevert